

Procès-verbal du Conseil d'Administration de l'Union Sportive de la Blanche Mardi 6 décembre 2016

L'an deux mille seize et le mardi six décembre à dix-neuf heures, les administrateurs de l'Association Union Sportive de la Blanche se sont réunis en Conseil d'Administration dans le hall du gymnase de la maison des jeunes à Seyne-les-Alpes.

Le Conseil d'Administration est présidé par M. Gilbert Mathieu en qualité de Président et Mme Corinne Labeille en est nommée Secrétaire.

Les membres présents sont : Jacques Blondelle, Patrick Laurent, Jean-Claude Mathieu, Mireille Savornin, Sophie Richaud, Stephanie Avide, François Bouyala, Jean-pierre Guieu, Christophe Cuche, Michel Jame, Philippe Chauvin, Corinne Labeille, Caroline Chevron, André Collomb, Gérard Michel, et Gilbert Mathieu. Les membres représentés sont: Jean-Noël Tron, Xavier Héritier, Bernard Pastre : soit un total de 19 administrateurs présents ou représentés. Sont présents mais non membres du CA: Pierre Dol, Magali Llamas, Océane Dejou, Jean-Baptiste Guieu Dominique Colombani. Sont absents et non excusés : Kevin Rougon (Président de l'activité football), Adrian Gouy (Président de l'activité badminton), Jean-Paul Pilli (Président de l'activité full contact)

Plus du tiers des administrateurs étant présents ou représentés, le Président déclare que le Conseil d'Administration est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Election du bureau
- Point sur les manifestations 2017
- Projet de répartition des subventions
- Contrôle des comptes
- Dossiers mécénat
- Questions diverses

Le président remercie la présence des membres puis ouvre la séance.

Gilbert Mathieu demande s'il y a des oppositions au vote à main levée pour ce conseil d'administration.

Vote : Le conseil d'administration a accepté de délibérer à main levée à l'unanimité.



Blanche Bès Serre-Ponçon

Le président présente d'abord Mademoiselle Océane Dejou actuellement stagiaire à l'USB. Océane fait partie de la maison familiale et rurale de Ventavon. Dans le cadre de son processus d'orientation et insertion professionnelle elle effectue un stage au sein de l'association d'une durée de 6 semaines étalées sur 4 mois soit jusqu'au 17 mars 2017.

Les membres n'étant pas encore tous présents, le président demande à changer l'ordre du jour et à commencer pour le 2ème point.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Première résolution : Point sur les manifestations 2017

Janvier :

1^{er} janvier : loto du basket à 17h30

28 janvier : tournoi de hockey adultes à la patinoire de Montclar

Février:

4 et 5 février : Amis de la Neige

17 février : concours de contrée USB pétanque et jeu provençal

Mars :

4 mars : le Grand Prix de la Vallée à Chabanon

18 mars : tournoi de rugby

Avril :

9 avril : championnat départemental de boules féminin en triplettes

22 et 23 avril : concours de boules sociétaire tête à tête

Mai :

6 et 7 mai : concours de boules fête de la morille

Juin :

4 juin : tournoi 3x3 et fête du basket

10 et 11 juin : 3^{ème} Trial de la Blanche

17 juin : tournoi de foot Challenge Pitou (en attente de confirmation par la section foot)

18 juin : Effort Vauban

24 et 25 juin : Bol d'or USB pétanque et jeu provençal

Triathlon en attente de date

Juillet :

9 juillet : Ran'Dormillouse

Août :

13 août : Trail de Dormillouse

Septembre :

10 septembre : Endurance motos TT

16 et 17 septembre : Raid de la Blanche

17 septembre : Dh kid's

30 septembre et 1^{er} Octobre : concours de boules sociétaire doublettes

Les sections sont invitées à communiquer leurs dates de manifestations et événements au bureau de l'USB avec un maximum de précision afin de mettre à jour le calendrier ainsi que le site.

Deuxième résolution : Projet de répartition des subventions

Aujourd'hui, mardi 6 décembre 2016, s'est déroulé le procès contre Sériconcept (le lendemain nous apprenons que le procès a été renvoyé une nouvelle fois, la 3^{ème}).

Dans l'attente du jugement, Gilbert Mathieu propose de décaler le projet de répartition des subventions au 1^{er} conseil d'administration de janvier 2017.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : Contrôle des comptes

A la demande de l'USB, le cabinet Ailhaud va réaliser un contrôle des comptes.



Blanche Bès Serre-Ponçon

Philippe Chauvin et Michel Jame ont rendez-vous le 20 décembre 2016 au cabinet.

Il s'agit d'un audit contractuel afin de consolider les comptes de l'association.

Ce contrôle permettra une clarté des comptes vis-à-vis de nos financeurs.

Il est demandé aux sections de mettre leur comptabilité à jour.

Quatrième résolution : Dossier mécénat

Pour les abandons de frais kilométriques, chaque bénévole remplit sa fiche, le président de la section la valide et la transmet au bureau de l'USB pour vérification et validation par le président.

Seule l'USB générale peut signer des reçus fiscaux.

Dans le cas d'une personne non imposable, cette mesure peut servir à valoriser le bénévolat.

Rappel : le parent ne véhiculant que son enfant dans le cadre des activités du club n'est pas considéré comme bénévole au sens de l'article 200 du CGI. Les frais qu'il expose pour transporter son seul enfant ne peuvent donner lieu à réduction d'impôt. Le parent véhiculant d'autres enfants (et le sien le cas échéant) dans le cadre des activités du club est considéré comme bénévole. S'il abandonne à l'association le remboursement de ses frais, il bénéficiera d'une réduction d'impôt.

Les frais engagés par les joueurs pour la pratique d'un sport ne sont pas éligibles à la réduction d'impôt prévue par l'article 200 du code général des impôts (CGI), même lorsque ces derniers renoncent à leur remboursement ». Ainsi, lorsqu'un joueur transporte dans son véhicule des coéquipiers pour se rendre sur le lieu d'un entraînement ou d'une compétition, les frais qu'il expose à ce titre et dont il abandonne le remboursement à l'association ne peuvent pas donner lieu à réduction d'impôt.

Pour plus d'informations, tous les documents relatifs à ces mesures sont en téléchargement sur notre site : <http://www.usbseyne.com/usb-seyne/documents/dossier-mecenat>

Communiquez nous toutes les demandes et questions qui pourraient se poser à ce sujet.

Cinquième résolution : élection du bureau

Suite à l'élection du bureau lors de la dernière assemblée générale du 5 novembre 2016, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide de désigner les membres du Bureau, à savoir : Monsieur Gilbert Mathieu en qualité de Président, Monsieur Jean-Pierre Guieu en qualité de Vice-Président, Madame Sophie Richaud en qualité de vice-présidente, Monsieur Philippe Chauvin en qualité de Trésorier, Monsieur Michel Jame en qualité de Trésorier Adjoint et Madame Caroline Chevron en qualité de Trésorière adjointe, Madame Corinne Labelle en qualité de Secrétaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution : Question diverses

CNDS : Un contrôle de comptes va être effectué par le CNDS. Cela se pratique déjà dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse. L'Union Sportive de la Blanche, 2^{ème} association des Alpes-de-Haute-Provence touchant le plus de subventions du CNDS, va servir de cobaye pour le département du 04.

Une fiche sera remise à toutes les sections ayant bénéficié de ces subventions. Il y aura une partie administrative à remplir. Une visite des sections concernées est également prévue.

Rappel concernant le CNDS : la somme allouée cette année à l'USB est de 8000 €. Le basket, le foot, le hockey, le ski alpin, le rugby, la gymnastique volontaire, la natation et le VTT sont concernés. Il faut savoir que suite à la demande de Jeunesse et Sport, cette somme ne peut pas donner lieu à un versement mais doit être utilisée afin de payer des factures.

Photocopieur : L'entreprise ESCLAPEZ propose un photocopieur professionnel gratuitement (les consommables et la révision annuelle étant à la charge de l'association). Ce matériel permettrait la réalisation d'affiches et documents en A3.

Les trophées de l'USB : Bilan de la soirée positif dans l'ensemble, Bon effort et investissement des



Blanche Bès Serre-Ponçon

sections.

Quelques remarques : présentation des sections trop longues, toutes les sections n'ont pas été mises en avant, horaires à revoir pour démarrer plus tôt la remise des prix.

Proposition : Avancer l'assemblée générale à 15h, à 17h les trophées de l'USB (présentations des sections / remise des médailles et diplômes / attribution des trophées) et à 19h lancement de la soirée avec démos, apéritif, repas et ambiance musicale.

FSGT : Franck Chaboud a demandé à rencontrer les dirigeants de l'association. Une réunion aura lieu prochainement à Digne-les-Bains.

Emploi : Suite aux congés maternité de Nancy Daumas jusqu'en novembre 2017, Dominique Colombani a été engagée en CAE. Son contrat se termine le 30 avril 2017 et Dominique ne souhaite pas le renouveler pour des raisons personnelles. L'USB va donc recruter une personne dans les mêmes conditions soit un contrat CAE-CUI à partir de fin février 2017 pour une durée de 1 an. La recherche se fait d'abord en interne et si l'association ne trouve personne une offre paraîtra sur Pole emploi au mois de janvier 2017.

Jean-Baptiste Guieu est en attente d'être embauché pour un CAE- CUI à mi-temps au sein de l'USB.

Moto : Une ballade aura lieu la veille du trial, le 10 juin 2017 vers la Bréole et Serre-Ponçon avec des pilotes de haut niveau. Christophe Cuche, président de la section moto, n'arrivant pas à joindre Monsieur le Maire de La Bréole, il demande à l'USB s'il est possible de s'en occuper et de prendre rendez-vous. Proposition acceptée.

Monsieur Cuche possède une débroussailleuse en parfait état de fonctionnement et demande si la section moto peut l'acheter. Après discussion il est convenu que ce soit l'USB générale qui acquière ce matériel et qu'il soit mis à disposition des sections. Philippe Chauvin est chargé de cette transaction (le lendemain nous apprenons que cette débroussailleuse est déjà vendue).

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h00

En conséquence de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu le Mardi 6 décembre 2016, signé par le Président et la Secrétaire.

Le Président, Gilbert MATHIEU

La Secrétaire de séance, Corinne LABELLE